

Planète PAIX



L'info pacifiste :
www.mvtpaix.org

La paix en mouvement 3,20 euros / N° 654 / Septembre 2020

FAÇONNONS LA PAIX ENSEMBLE



Exposition
Immersion dans le
monde de Banksy
(P.22)



**Émirats Arabes
Unis et Israël**
Accord de paix :
avancée vers la paix
ou imposture ?
(P.18)



Dossier
(P.11-16)

REGARD SUR...



Rassemblement au sommet du Menez Hom (29) dans le cadre du Périle du souvenir en Finistère pour un avenir qui priorise la Paix et l'abolition de l'armement nucléaire assuré par le CIAN29 (collectif pour l'interdiction des armes nucléaires) - 6 août



Présence du comité de Paix au cercle du silence en soutien à l'AFPS contre l'annexion d'une partie de la Cisjordanie par Israël - Nancy (54) - 27 juin

Jeûne-action en commémoration des bombardements atomiques d'Hiroshima et Nagasaki. Dijon (21) 6/9 août



Rassemblement avec 27 marcheurs venus de Rovère devant le Monument aux Morts de Gentioux (23) avec le comité du Mouvement de la Paix de la Creuse - 9 août



SOMMAIRE

Planète Paix n° 654 - Septembre 2020

6 ACTUALITÉ

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PAIX

En 2020 : la paix pour sauver la planète

ENSEIGNEMENT

Une rentrée sous le signe des inégalités

LIBAN

Quo vadis ?

USA/OTAN

Le débarquement de La Rochelle

P.6

P.7

P.8

P.9

11 DOSSIER

FAÇONNONS LA PAIX ENSEMBLE

CULTURE DE LA PAIX

Tisser des liens et des réseaux sociaux

P.12

DROITS DES ENFANTS

L'Éducation pour la construction de la paix

P.13

LIBERTÉ DE LA PRESSE

Combat vital pour le droit de savoir des citoyens

P.14/15

SÉCURITÉ MONDIALE

La Paix victime du coronavirus

P.16

18 MONDIALISER LA PAIX

ÉMIRATS ARABES UNIS ET ISRAËL

Accord de paix : avancée vers la paix ou imposture ?

P.18

AGENT ORANGE-DIOXINE

Solidarité avec Tran To Nga dans son procès

P.19

FACE À L'URGENCE CLIMATIQUE

Tous assignés à résistance pour la vie sur terre

P.20

NEW START

Traité de désarmement USA/Russie

P.21

22 CULTURE

EXPOSITION

Immersion dans le monde de Banksy

P.22

COLOMBIE

Un mémorial pour la paix avec les armes des FARC

P.23

Directrice de la publication : Annie Frison
Secrétaire de rédaction : Édith Boulanger
Conception maquette : Chérif Beldjoudi
Graphiste - maquettiste : Laurence Leclert
Comité de rédaction : Raoul Alonso, Evelyne Aymard, Édith Boulanger, Nadia Dorny-Bennad, Anne-Marie Brenner, Giselle El Raheb, Guillaume du Souich, Annie Frison, Henry-Xavier Hofbauer, Jeannick Leprêtre, Nicolas Pitsos, Roland Nivet, Alain Rouy, Jean-Paul Vienne, Pierre Villard.
Photos et illustrations : Tous droits réservés - Onu
Ont participé à ce numéro : Michel Thouzeau, Lisa Silvestre, Coralie Benech, Walid Okais, Giselle El Raheb et Yves-Jean Gallas, Roland Nivet, Marzia Ronconi, Laurent Mauduit, Nils Andersson, Nicole Bouéxel, Jean-Pierre Archambault, David Ligou et Jeannick Leprêtre, Aguerri Bruno, Édith Boulanger, Martine Guillemin, Annie Frison, Raoul Alonso, Anne-Marie Brenner.
Gestion des abonnements : Nassera Macrez, tél. 01 40 12 09 12
ISSN 1773-19241.
Numéro de commission paritaire : 0322G85601
Imprimeur : Compétit Beauregard - 61600 La Ferté-Macé

L'ÉDITO

Éduquer et agir ensemble pour la journée internationale de la Paix



Michel Thouzeau

“ La Journée Internationale de la Paix le 21 septembre 2020, 75 ans après la création de l'ONU, doit être l'occasion de favoriser le dialogue et l'expression de toutes les valeurs constitutives de la Culture de Paix pour aider à la construction de l'avenir pacifique et prospère que nous voulons. ”

N

otre monde est totalement bouleversé, les menaces s'accumulent, menaces sur le climat, menaces des armes nucléaires, conflits guerriers locaux qui peuvent dégénérer à tout instant. Renforcer les idéaux de paix au sein de toutes les nations et dans tous les peuples est une nécessité urgente.

L'irruption du coronavirus dans ce contexte peut aider à faire prendre conscience que face à cet « ennemi commun » nous ne sommes pas des ennemis les uns des autres et qu'au contraire nous devons pour notre survie être solidaires. Accumuler les armes, entretenir des conflits guerriers est une folie.

La Journée Internationale de la Paix le 21 septembre 2020, soixantequinze ans après la création de l'ONU et les bombardements atomiques d'Hiroshima et Nagasaki, doit être l'occasion de favoriser le dialogue et l'expression de toutes les valeurs constitutives de la Culture de Paix pour aider à la construction de l'avenir pacifique et prospère que nous voulons.

Partager la compassion, la gentillesse et l'espoir face à la pandémie. Appeler à relever les défis écologiques, de pollution et d'épuisement de la terre, le défi de l'arme nucléaire, le défi de la maîtrise du nucléaire civil et de la recherche d'énergies « propres », le défi des 17 ODD, Objectifs de Développement Durable à atteindre dans dix ans.

Réfléchir ensemble à éduquer à la paix et agir dans les huit domaines d'action de la Culture de la Paix, développer les solidarités envers les hommes et les femmes victimes de la faim, des maladies, des guerres et des répressions, de la sécheresse et des inondations, garantir et favoriser l'information libre. Le potentiel existant est énorme. Mais il s'agit de vaincre les obstacles qui entravent la volonté de paix des peuples.

Que cette journée soit l'occasion de convaincre encore plus d'élus de tous niveaux, de journalistes, d'associations, de partis politiques, de syndicats, de personnalités d'obédiences diverses ayant autorité. Qu'elle soit l'occasion de mobiliser les jeunes qui comme Myriam* se sont engagés à façonnez la paix.

Michel Thouzeau

* Myriam Dessaivre une des victimes des terroristes au Niger en août 2020



■ Petite contribution au 75ème anniversaire des bombardements atomiques



En ce moment dans la ville de Giono, se déroule une importante exposition¹ « Le Hussard sur le toit » qui retrace la grande peste dans les Alpes du Sud. Beaucoup de visiteurs arrivent par le train et nous avons collé cette affiche en face de la gare avec la réflexion de Giono sur Hiroshima : « Quel que soit l'avenir, ce sont les États-Unis qui porteront devant l'histoire et pour l'éternité la lourde responsabilité d'avoir les premiers fait éclater la bombe atomique.

Désormais, on ne pourra plus jamais dormir tranquille. Il n'y aura jamais plus de repos pour l'humanité dont le sort restera suspendu à ce maillon plus faible qui, à tout moment, peut céder ». (Recueil Maurice Chevalley, collection Rencontres).

Comité du Mouvement de la Paix de Manosque

¹ Exposition photographique d'Hans Silvester à Manosque jusqu'au 27 septembre.

■ Décès de Roland Ricouard



Engagé très jeune au Mouvement de la Paix, Roland, du Comité du Havre, est décédé le 26 juin. C'est une vie d'homme bien remplie, des valeurs de la Culture de Paix, de la Non Violence, de justice pour la construction d'un monde de paix où chacun et chacune auraient sa place. Il a lutté contre la guerre

d'Algérie : avec ses camarades de la Jeunesse Communiste, ils s'étaient couchés sur les rails en gare du Havre pour empêcher un train de partir vers l'Algérie, dans lequel devaient prendre place des rappelés. Au sein de l'ARAC, il s'est toujours battu pour que la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie soit célébrée le 19 mars. Il militait aussi pour la réhabilitation des tous les fusillés pour l'exemple et contre le nucléaire civil et militaire.

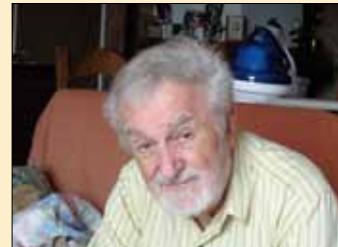
Roland, c'était aussi « notre monsieur bricolage » et un homme de terrain. Dans les manifestations, il discutait avec une revue « Planète Paix » à vendre, un bulletin d'adhésion à proposer et des pétitions à faire signer car il aimait échanger, partager pour que nous soyons plus nombreux à agir.

■ Décès de Georges Pellet

Georges Pellet avait la Paix chevillée au corps. Son décès, le 30 juin, nous laisse dans la peine. Toute sa vie, il aura lutté pour ses convictions humanistes et pacifistes. En 1966, fraîchement nommé professeur d'italien au lycée d'Albertville, il découvre le Mouvement de la Paix et décide d'en faire le combat de sa vie.

C'est la terrible guerre au Vietnam, Georges prend à bras le corps la reconstruction de l'association. La paix au Vietnam devient son obsession, et il construit, dans l'unité d'action chère à son cœur, un formidable mouvement de protestation. Vingt-deux comités de paix voient le jour en Savoie avec mille adhérents. Au niveau national et international, il a travaillé pour les plus hautes instances, participant activement au Secrétariat National comme au Conseil Mondial de la Paix.

Président départemental jusqu'à son dernier jour, toujours



au fait de l'actualité, son enthousiasme et son travail acharné pour une société plus juste et plus pacifique forçaient l'admiration. Un hommage lui a été rendu, en présence de Daniel Durand, le 28 août à Montmélian par ses amis du Mouvement de la Paix et des nombreuses associations auxquelles il a consacré sa vie.

Pas d'inscription sur place.
En ligne organiza.fr

TRAIL de la PAIX 18^e

COURSE & MARCHE

Dim 11 octobre 2020
LISSAC S/COUZE 19 Base Nautique

Trail : 22 km (9h) - 13 km (9h10)
Marche : 7 km - 9 km - 13 km (9h15)

NOUVEAUX PARCOURS POUR LE 13 KM ET LES MARCHES

REPÈRES...

LIVRE

“Étrangers sur l'alpage”

De Roselyne Bertin
Éd. du Mont Blanc* 2020



Comment faire comprendre aux plus jeunes, aux adolescents, les enjeux migratoires et le destin des réfugiés ? Un roman « Étrangers sur l'alpage », qui se déroule dans les montagnes des Hautes-Alpes, sur les sentiers empruntés au péril de leur vie par des migrants venus d'Italie, relève le défi.

Dans les alpages du col des Thures, très loin, là-haut, au-dessus de Briançon, sur des sentiers uniquement accessibles en randonnée ou à ski, trois destins se croisent : Germain, un jeune garçon qui veut devenir berger ; Jamal, un adolescent lui aussi, qui a fui le Mali via la Libye et l'Italie ; et un loup solitaire qui les observe. Par-delà les différences, Germain et Jamal vont se découvrir des points communs. D'après Roselyne Bertin : « Disons qu'ils ont, l'un et l'autre, une souffrance personnelle. Jamal a perdu sa sœur dans un naufrage et un jour, quand ils vont remonter à bord, Germain lui dit : « Ma mère est morte ». Il y a des petites touches qui permettent de comprendre qu'il y a quelque chose avec l'absence. Étrangers sur l'alpage, un roman plein d'humanité, destiné, finalement, autant aux adolescents qu'aux adultes.

* Maison d'édition fondée par l'alpiniste de renommée mondiale Catherine Destivelle

MAGAZINE

“Clara Magazine”

Bimensuel de Femmes Solidaires
de mai/juin 2020.



Ce numéro de Clara Magazine intitulé « Carnet de bord » pendant le confinement, fut un vrai bonheur à lire. Les membres du comité de rédaction ont rédigé des articles sur leur vécu, leurs rêves, leurs idées et réflexions de cette curieuse expérience. Et le résultat est passionnant par la diversité des sujets exprimés et par la sincérité de la parole. Nous revisiterons cette période difficile avec notre propre vécu, nos soucis, nos colères, nos ressentis, les pensées qui étaient les nôtres à ce moment là.

Bien sûr le journal contient bien d'autres articles comme le portrait de Cécile Rol-Tanguy, décédée le 8 mai 2020, une grande figure de la Résistance, que l'on retrouvera dans l'Agenda de la Paix 2021, et celui du chanteur Idir lui aussi décédé début mai, chanteur kabyle ouvert au monde, entre douceur et engagement. Difficile de citer tous les sujets traités tels le Hirak, ce mouvement populaire algérien citoyen et démocratique, les livres et BD et trois séries télévisuelles autour des femmes : Enthousiasmant.

LIVRE

BD

“ 360 pour Canoplus”

De Jean-Claude Lecoq - Illustration de Gérard Berthelot. Disponible à la librairie « Le Renard qui lit » - Mars 2020 - contact@renardquilit.fr

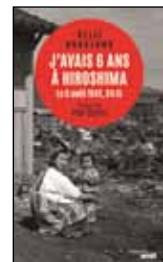


On leur avait promis l'aventure et des paysages paradisiaques, ils sont partis de Toulon pour voir du pays. Appelés du contingent ou militaires de carrière, beaucoup ont participé aux essais nucléaires français dans le Pacifique. Le carnet de voyage de Jean-Claude Lecoq, illustré par Gérard Berthelot raconte la folie des essais nucléaires : le tir de Canoplus, cent soixante dix fois plus puissant que la bombe d'Hiroshima.

Cette BD raconte le tour du monde de l'équipage du Forbin parti réaliser les essais nucléaires de Mururoa en 1968.

“J'avais 6 ans à Hiroshima”

De Keiji Nakazawa (préface de Paul Quilès). Éd. du Cherche midi.



L'auteur, reconnu pour son Manga « Gen d'Hiroshima » nous fait vivre l'horreur. Photos à l'appui il fait dire à Bernard Clavel : « C'est le germe de la guerre qu'il faudrait extraire du cœur de l'homme. »

L'arme atomique a tout changé. Mère de toutes les violences, sa menace affecte chaque être humain maintenant. Elle contribue au malaise global et risque d'ajouter le pire aux crises sanitaires, économiques et climatiques actuelles.

Avec les Hibakusha, survivants des bombardements atomiques, l'Institut Hiroshima Nagasaki (IHN) souhaite que chacun forme son jugement à partir des faits pour préserver l'espoir et agir, notamment avec l'AFCDRP (Maires pour la Paix / France). Traduction réalisée par Miho Cibot-Shimma, ambassadrice de la paix de la ville d'Hiroshima.

ROMAN GRAPHIQUE

“LA BOMBE”

Scénaristes Didier Alcante et LF Bollée - Dessinateur Denis Rodier - Éd. Glénat - Mars 2020



L'incroyable histoire vraie de l'arme la plus effroyable jamais créée. Véritable saga de 450 pages, ce roman graphique raconte les coulisses et les personnages-clés de l'événement historique qui, en 2020, commémore son 75^e anniversaire, le lancement de la bombe atomique sur Hiroshima. Des mines d'uranium du Katanga jusqu'au Japon, en passant par l'Allemagne, la Norvège, l'URSS et le Nouveau-Mexique, c'est une succession de faits incroyables mais vrais qui sont ici racontés à hauteur d'hommes : qu'ils soient décideurs politiques (Roosevelt, Truman), scientifiques passés à la postérité (Einstein, Oppenheimer, Fermi...) ou acteurs majeurs demeurés méconnus, tels Leó Szilàrd (le personnage principal de cet album, un scientifique qui remua ciel et terre pour que les USA développent la bombe, puis fit l'impossible pour qu'ils ne l'utilisent jamais), Ebb Cade (un ouvrier afro-américain auquel on injecta à son insu du plutonium pour en étudier l'effet sur la santé) ou Leslie Groves (le général qui dirigea d'une main de fer le Projet Manhattan) - sans oublier, bien sûr, les habitants et la ville d'Hiroshima, reconstituée dans *LA BOMBE* de manière authentique. Extrêmement documenté mais avant tout passionnant, comparable en cela à la série TV Chernobyl, cet ouvrage s'impose déjà comme le livre de référence sur l'histoire de la bombe atomique.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PAIX

En 2020 : la paix pour sauver la planète

**En 1984,
l'Organisation des
Nations Unies par
sa résolution 39/11
créait la Journée
Internationale
de la Paix :
« Préserver
les droits des
peuples à la paix
et promouvoir la
réalisation de ce
droit constitue
une obligation
fondamentale pour
chaque État ».**

**En 2020, « Façonner
la paix ensemble »
en France et partout
dans le monde est
le thème de cette
journée.**

En 2001, par sa résolution 55/282, l'Organisation des Nations Unies fixe au 21 septembre la Journée Internationale de la Paix et « engage tous les États membres, les organisations des Nations Unies, les organisations régionales et non gouvernementales et les particuliers à célébrer comme il convient la Journée Internationale de la Paix y compris au moyen d'activités d'éducation et de sensibilisation et à œuvrer, de concert avec l'Organisation des Nations Unies, à l'établissement d'un cessez-le-feu mondial ».

Dans sa déclaration du 13 juin 2019, intitulée « Action climatique, action pour la paix », le Secrétaire général de l'ONU prévient que c'est le combat de notre génération et une course contre la montre. En 2020, 75 ans après sa création et après la tempête de la Covid-19, l'ONU, après avoir déclaré que se faire la guerre est une folie, nous invite à nous unir pour guérir notre planète et « façonner la paix ensemble »

Chaque année les initiatives sont plus nombreuses, la Journée Internationale de la Paix s'impose petit à petit dans le monde entier. Des avancées significatives ont lieu comme le vote, le 7 juillet 2017, par la Conférence Internationale de l'ONU du Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires (TIAN).

Les manifestations contre le réchauffement climatique, contre le racisme montrent l'émergence d'une volonté d'exiger des mesures concrètes pour préserver la planète et construire un monde de paix.

Malgré la pandémie qui a entraîné l'annulation de nombreux projets, des initiatives nouvelles vont voir le jour, bien sûr le lundi 21 septembre et avec le Collectif « En Marche pour la Paix », notamment des marches ou des chaînes pour la Paix le samedi 19 septembre.

Qu'en 2020, vingt ans après l'année 2000 année de la culture de paix et le lancement de la « décennie de la Culture de la Paix et de la Non-Violence au profit des enfants du monde », 75 ans après la création de l'ONU le 21 septembre soit encore plus grand.

Michel Thouzeau et Lisa Silvestre



Pour s'informer et aider à participer à la Journée Internationale de la Paix, consulter :

- Le site www.21septembre.org : avec l'affiche 2020, les compte-rendus et les dossiers de presse des années 2019, 2018...
- Le site www.collectifpaix.org : qui est celui de dizaines d'associations organisatrices de Marches de la Paix à l'occasion de la Journée Internationale de la Paix...
- decade@decade-culture-of-peace.org : le bulletin mensuel qui paraît le premier jour de chaque mois et donne les progrès du monde entier dans les huit domaines d'action de la Culture de Paix.
- Le site Hello Asso : <https://urlz.fr/dGrk>
- Vidéos youtube explicatives, en français, anglais et espagnol : <https://urlz.fr/dGm>

Une rentrée sous le signe des inégalités

Après deux mois et demi de confinement et un déconfinement chaotique dans les établissements scolaires, les inégalités sociales, de logement et d'équipement ont été sources d'aggravation et de renforcement des inégalités scolaires durant cette période.

Coralie Benech, enseignante et syndicaliste, livre ses inquiétudes sur la rentrée scolaire.

A lors que l'épidémie de la Covid-19 a confirmé les rôles essentiels de l'école dans les apprentissages et la socialisation, et des personnels de l'éducation aux côtés des élèves, il n'est rien prévu à la rentrée, pour permettre de combler les inégalités accrues pendant la crise.

La question des effectifs

Pourtant cruciale pour pouvoir assurer le suivi des élèves en difficulté par des travaux en petits groupes, la question des personnels n'a jamais été abordée par le ministère : les 1 250 postes créés au mois de mai dans le 1er degré n'ont pour seul objectif que d'éviter des fermetures de classes en milieu rural ; pire, 350 emplois prévus au budget pour le 2nd degré sont supprimés sans raison (en sus des 450 déjà supprimés). Le scénario de classes allégées pour pouvoir réduire les inégalités ou même répondre à des exigences sanitaires, pourtant mis en œuvre pour les classes de CP et CE1 de l'éducation prioritaire renforcée (classes à 12 élèves), n'a jamais été abordé. Nous allons donc nous retrouver avec les mêmes effectifs que précédemment (35/40 en lycée, 30/35 en collège) avec une impossibilité de suivi individuel pour effectuer le rattrapage essentiel des apprentissages non réalisés et dans des salles de classe où la distanciation est impossible.

Le nouveau protocole sanitaire, rédigé le 9 juillet... qui ne prend pas en compte les dernières évolutions de l'épidémie et allège les dispositifs de distanciation et de port du masque, alors même que celui-ci devient obligatoire dans les espaces publics de certaines villes. Quels moyens sont envisagés pour assurer à l'intérieur des établissements scolaires les

règles du port du masque ? Quelles mesures sont prévues pour les enseignants « à risque » ou en contact avec des personnes à risque ? Toutes les disciplines peuvent à nouveau être enseignées normalement (travaux pratiques, ateliers en voie professionnelle, EPS, etc.) mais avec quelles garanties de protection sanitaires telles que le nettoyage des outils, des locaux permettant des utilisations successives.



Et les moyens supplémentaires ?

Du point de vue pédagogique, le ministère de l'éducation nationale n'a rien lâché que ce soit sur les évaluations en primaire, les programmes, ou encore la réforme du bac, alors même que des organisations syndicales avaient fait des propositions permettant de réduire les inégalités. Comment des élèves de

première vont-ils par exemple pouvoir passer les premières épreuves du bac en janvier après six mois d'arrêt ?

Aucun moyen supplémentaire n'a été attribué, aucun scénario n'a été réellement travaillé avec la profession afin de combler les inégalités et d'éviter de se retrouver dans la même pagaille qu'à la mi-mars, pire est de constater le maintien en l'état des effectifs de classe mais aussi par exemple le maintien du 2S2C* (Sport, Santé, Culture, Civisme lancé au moment du déconfinement par J.M. Blanquer en mai 2020) qui produit l'inverse de ce qui est annoncé, et qui en dit long sur la conception de l'éducation nationale.

L'enjeu est bien de pouvoir maintenir et assurer un enseignement en présentiel pour tous les élèves avec toutes les conditions sanitaires réunies, et d'éviter coûte que coûte une nouvelle fermeture des établissements, qui serait une catastrophe pour les élèves en difficulté !

L'éducation nationale fonctionne en grande partie grâce au souci permanent des personnels d'enseignement et d'éducation de faire réussir leurs élèves et ce malgré des conditions de travail et d'apprentissage continuellement dégradées, cet épisode aurait pu, aurait dû être un signal pour le ministère pour changer de politique mais il a préféré les badges attribués aux profs méritants.

Les personnels d'enseignement et d'éducation abordent donc cette rentrée amers et très inquiets de la suite pour leurs élèves mais aussi pour la reconnaissance de leur métier.

Coralie Benech

* <https://urlz.fr/dJqC>

Quo vadis ?

En ces moments difficiles que traverse le Liban, les femmes et les hommes de bonne volonté ne peuvent que saluer la lutte plus que centenaire du peuple libanais pour la suppression du confessionnalisme politique et la réalisation de ses droits obtenus en 1945 par la Charte des Nations Unies : le droit à disposer de lui-même dans les domaines, politique, économique et social.



Manifestation au Liban

La suppression du confessionnalisme politique, institutionalisé sous le joug du colonialisme notamment en exécution des accords Sykes-Picot (16 mai 1916) et qui a tant menacé l'unité du Liban est, aujourd'hui, un but national consacré dans la Constitution de la République libanaise de 1926 modifiée en 1990¹ qui a fixé des procédures pour cette suppression comportant le vote d'une loi électorale sur une base nationale et non confessionnelle.

De plus, le Liban doit recouvrer toute son indépendance dans les affaires internationales et internes, et en particulier son droit de libérer ses territoires dans les fermes de Chebaa des collines de Kfarchouba et de la partie nord du village de Ghajar encore occupés par l'armée israélienne.

Soulèvement populaire

Le grand soulèvement populaire qui continue au Liban depuis le 17 octobre 2019 exige notamment la promulgation d'une loi électorale non confessionnelle ouvrant la voie au changement dans la classe politique et le passage d'un État confessionnel à un État civil. Le soulèvement exige aussi le passage d'une économie ultralibérale de rente, qui a accumulé une dette publique insoutenable avoisinant les 100 milliards de \$, vers une économie productive. L'aide humanitaire en direction du Liban en raison de l'explosion du port de Beyrouth le 4 août 2020 qui a rappelé le nuage de Hiroshima, ou en raison de l'accueil des deux millions de réfugiés ou de l'épidémie Covid-19, ne doit pas être politisée comme « les interventions humanité » de la SDN ancêtres de « l'ingérence humanitaire » (terme sans existence légale mais invoqué à tort !) qui tournaient et

tournent encore dans plusieurs pays du monde en entreprises coloniales qualifiées de « crimes contre l'humanité ».

Si l'aide humanitaire ne doit pas être politisée, l'aide économique en direction du Liban ne doit pas, elle, être conditionnée par les soi-disant « réformes » selon les prescriptions néolibérales du FMI qui ajoutent de la privatisation à la privatisation et de la dette à la dette et qui ont prouvé leur échec mondialement. Pour constater l'échec de ces politiques néolibérales, il suffit de jeter un regard sur le total de la dette publique mondiale avoisinant 250 trillions \$ toujours au profit des fameux 1% et d'entendre les voix appelant à l'annulation des dettes illégitimes et à un nouvel ordre économique international.

La Charte à respecter

Ce sont les conditions de la coopération économique et sociale internationale selon l'article 55 de la Charte des Nations Unies, source de paix et progrès qui doivent prévaloir. Mais les politiques de l'Administration étatsunienne actuelle qui contrôle toujours le FMI (Fonds monétaire international) et l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique nord) tournent le dos non seulement à cette Charte mais aussi à sa propre constitution, comme le démontre la répression du mouvement antiraciste après l'assassinat de Georges Floyd. Elles essayent de retrouver l'unilatéralisme perdu et ne voient dans les relations internationales qu'une arène de confrontation sans droit ni loi entre grandes puissances (voir les discours de la 56^e Conférence de Munich en février, MSC 2020²). Ces politiques ne peuvent contribuer à la solution des problèmes du peuple libanais ni à ceux des peuples du monde y compris à celui des États Unis. Ces politiques augmentent les risques d'une confrontation nucléaire mettant en danger toute l'humanité.

Dans l'attente d'un retour de la Maison Blanche et de ses subordonnés atlantistes au droit international, le peuple libanais en lutte, peuple d'un pays membre du mouvement des non-alignés et adhèrent à ses dix principes, est condamné comme beaucoup d'autres peuples à continuer les luttes et les résistances pour préserver leurs droits.

Walid Okaïs

¹ <https://mjp.univ-perp.fr/constit/lb1926.htm>

² <https://securityconference.org/en/msc-2020/speeches/>

Le débarquement de La Rochelle

Un matériel important et des effectifs US ont débarqué début juillet à La Rochelle : cela est-il le début de la réinstallation militaire OTAN/US en France après leur départ en 1966 ? L'objectif reste la Russie et, derrière elle, la Chine. Nous devons être vigilants et nous mobiliser contre ce qui pourrait initier une nouvelle invasion militaire étrangère.

Le débarquement dans le port de la Rochelle de matériels de guerre provenant des USA est sans doute significatif à plus d'un titre : un porte-conteneurs y a débarqué le 7 juillet, entre autres, 63 hélicoptères de combat, 500 véhicules, 250 conteneurs et 350 militaires de l'US Army. L'armée américaine veut ainsi tester la capacité des ports maritimes de l'Europe de l'Ouest à accueillir des quantités importantes de soldats et de matériels puis d'en assurer la logistique et ainsi vérifier que ceux-ci peuvent très rapidement atteindre la frontière russe en traversant l'océan atlantique et l'Europe occidentale. Ces transferts sont placés dans le cadre des manœuvres « Europ Defender 20 » interrompues du fait de la Covid-19. Le tout selon les termes de l'accord entre l'UE et l'OTAN, la PESCO, coopération structurée permanente, financé par l'UE. Nous avons déjà donné sur le sujet des informations dans Planète Paix.

Plus d'intégration de la France dans l'OTAN ?

Jusque-là, la France n'avait pas été concernée par ces transferts d'équipements par voie maritime : on peut évidemment se poser la question des raisons de ce changement de pratiques qui met l'OTAN en pleine lumière en France. On aurait pu choisir un port moins voyant que La Rochelle : en période estivale cela ne pouvait pas être discret dans une région touristique. E. Macron aurait-il pensé que la « mort cérébrale » de l'OTAN

avait été guérie ? Les USA auraient-ils imposé à la France cette démonstration de suzeraineté ? Est-ce le début de l'installation officielle plus importante de bases militaires étrangères en France, sous l'égide des USA/OTAN ? Est-ce une réponse aux propos erratiques de D. Trump ? Pour le moment, on se



Navire « Endurance » de l'US Army dans le port de La Rochelle. Juillet 2020

perd en conjectures mais nous devons rester très vigilants sur les suites.

Les USA ont opéré des changements récents, sans désengagement : diminution des effectifs en Allemagne au profit surtout de la Pologne, déménagement de l'État-Major US de Ramstein en Allemagne vers Mons en Belgique où se trouve déjà l'État-Major des Forces Alliées en Europe, le SHAPE, bras armé de l'OTAN (les 2 ont à leur tête le même Général US !) Pour le Général français Dominique Delawarde, « ce débarquement est plus symbolique, dérisoire et pathétique qu'important compte tenu des évolutions des équilibres mondiaux post-Covid-19 que nous allons connaître ».

Renforcer la frontière orientale de l'UE

Pour renforcer l'OTAN et rassurer ses alliés, les troupes débarquées prennent pratiquement toutes la route de la Pologne, pays demandeur

inconditionnel de l'implication de l'OTAN : l'ennemi reste le Russe et le camp du bien est étatsunien. La Pologne et les alliés fidèles prônent l'allégeance à leur suzerain américain alors qu'en 1990 il avait été promis aux Russes de ne pas élargir l'OTAN à l'Est. . Cela coïncide aussi avec les manifestations en Biélorussie contre

les récentes élections présidentielles : un hasard ? De telles démonstrations de force proches des frontières de la Russie, et indirectement contre la Chine qui reste la principale cible des USA, sont particulièrement dangereuses. Des manœuvres US ont déjà eu lieu et sont encore prévues dans l'ouest de l'océan Pacifique.

En parallèle les USA ont changé de stratégie en s'autorisant l'emploi des armes atomiques en première frappe et « sur le champ de bataille », et non plus en riposte à une attaque nucléaire. De plus, ils se retirent de plusieurs traités internationaux limitant l'usage des bombes atomiques et des missiles.

Pour information, le budget militaire de la Russie en 2019, 65,10 Md\$ selon le SIPRI, est plus de onze fois inférieur à celui des USA (732 Md\$), et près de 16 fois inférieur à celui de l'OTAN (1035 Md\$) ! La France : 51 Md\$. Un flyer sur l'OTAN « non à la guerre, non à l'OTAN » est disponible sur le site internet du Mouvement de la Paix et sur le site internet du collectif français « Non à l'OTAN, Non à la guerre » :

www.otan-non.org.

Giselle El Raheb et Yves-Jean Gallas

Lego annule la sortie d'un modèle d'avion militaire après des critiques



Le fabricant de jouets danois Lego a annoncé l'abandon d'un modèle inspiré d'un Boeing militaire, après avoir été accusé de bafouer son propre engagement de ne pas commercialiser de jouets basés sur des « véhicules militaires existants ». La sortie du jouet, initialement prévue le 1^{er} août, a été perturbée par une campagne lancée par l'ONG allemande Deutsche Friedensgesellschaft (« La société allemande pour la paix »), accusant le fabricant danois d'avoir trahi « ses propres principes ». « Bien que le jouet représente clairement une version de l'appareil qui serait dédiée au sauvetage, cet avion a un usage strictement militaire », a reconnu Lego. « Depuis longtemps, nous avons pour politique de ne pas fabriquer de jouets imitant des véhicules militaires déjà existants. Nous avons donc décidé de ne pas procéder au lancement de ce produit », poursuit le groupe danois, dont les célèbres briques en plastique remontent aux années 50. La Deutsche Friedensgesellschaft n'a pas caché sa surprise face au succès de sa campagne, alors qu'elle pensait la commercialisation « inévitable puisque les ensembles avaient déjà été délivrés aux détaillants de l'entreprise ». « Lego a surpassé nos attentes », s'est réjoui son directeur Michael Schulze von Glasser dans un communiqué, réitérant son appel au groupe de « ne pas coopérer avec des fournisseurs d'armes et à ne plus concevoir de jouets militaires de ce type à l'avenir ».

En 2018, Boeing était la deuxième plus grande entreprise mondiale de production d'armes en termes de ventes, selon l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI).

Nucléaire : les évêques japonais appellent à nouveau au désarmement

L'année 2020 marquant le 75^{ème} anniversaire de la bataille d'Okinawa, des bombardements atomiques d'Hiroshima et



de Nagasaki et de la fin de la Seconde Guerre mondiale, dès le 23 juin dernier, la Conférence des évêques catholiques du Japon (CBCJ) a publié un message de paix intitulé « Protéger toute vie. La paix est le chemin de l'espoir ». Le lundi 3 août, un séminaire en ligne sur la paix a réuni l'archevêque de Nagasaki et le président du Comité Justice et Paix de la Conférence des évêques des États-Unis.

Alors que le monde se trouve « dans une situation incertaine » (« nouvelle guerre froide, situation instable en Asie de l'Est, menace nucléaire et crise environnementale à l'échelle mondiale »), les évêques japonais entendent renouveler leur « détermination à rechercher la paix et à agir en sa faveur ». Ils soulignent, comme le rappelle le chant de l'île d'Okinawa « La vie est un trésor », que « rien n'est plus précieux que la vie humaine ». N'est-il pas inscrit à la sortie du musée du Mémorial de la paix d'Okinawa où est commémorée la dernière grande bataille de la seconde guerre mondiale, celle d'Okinawa du 1^{er} au 22 juin 1945 (150 000 - 300 000 morts) le « Musubi no Kotoba » (le dernier mot) : « Ce sont certainement les êtres humains

qui causent la guerre, mais ne sommes-nous pas aussi ceux qui peuvent y mettre un terme ?... C'est la conviction inébranlable que nous avons acquise, et chèrement payée ».

Répondant à l'appel du pape François en 2019, la Conférence des évêques catholiques du Japon, a adressé, en décembre dernier, une lettre au Premier ministre Abe, en le pressant de signer et de ratifier le Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires. Le Comité justice et paix internationales de la Conférence des évêques catholiques des États-Unis a également appuyé les remarques faites par le pape François à Hiroshima et Nagasaki et publié une déclaration exhortant leur gouvernement à « exercer un leadership mondial en faveur d'un désarmement nucléaire mutuel et vérifiable »

L'Europe doit devenir une ZEAN

Le Bureau International de la Paix (BIP) est à l'initiative d'un appel pour une Europe sans



armes nucléaires afin que l'Europe soit débarrassée des bombes atomiques qui y sont stockées par les puissances nucléaires et devienne une Zone Exempte d'Armes Nucléaires (ZEAN). Le Traité d'Interdiction des

Armes Nucléaires (TIAN) va bien-tôt entrer en vigueur, 44 États sur les 50 requis pour sa mise en vigueur l'ayant ratifié, les derniers pays étant l'Irlande, le Nigeria et le Niue (pays insulaire de l'Ouest de l'océan Pacifique sud) à la date symbolique du 6 Août 2020. 75 ans après Hiroshima et Nagasaki, il est temps d'agir pour éliminer les armes atomiques en Europe qui doit devenir de toute urgence une ZEAN. L'appel initié par le BIP s'adresse aux gouvernements européens pour qu'ils mettent fin à la modernisation de toutes les armes nucléaires et au partage nucléaire, et qu'ils signent et ratifient le TIAN.

Lien pour signer l'appel : www.nukefreeeurope.eu/

Le bateau de Banksy



D'après l'artiste Banksy, comme « les autorités de l'UE ignorent délibérément les appels de détresse venant de non-Européens », il a acheté un bateau baptisé Louise Michel et décoré d'un graffiti représentant une petite fille en gilet de sauvetage, brandissant une bouée en forme de cœur. Le 29 août, le bateau était en difficulté après avoir secouru 219 migrants en Méditerranée. Les rescapés ont finalement été transférés sur deux autres bateaux humanitaires et un navire des garde-côtes italiens.

Nous résistons pour vivre, nous marchons pour transformer !



À l'occasion de la 5^{ème} action internationale, la Marche Mondiale des Femmes - France et la Marche Mondiale des Femmes - Occitanie organisent un Forum féministe de discussions et d'actions à Toulouse. (entrée libre et gratuite). Manifestation : Samedi après-midi, marche dans les rues de Toulouse pour lutter contre les violences contre les femmes et contre la guerre, la précarité, la destruction des écosystèmes et la domination capitaliste dans le monde !

Mail : forumtoulouse.mmf@gmail.com

FAÇONNONS LA PAIX ENSEMBLE



- **CULTURE DE LA PAIX**

**Tisser des liens
et des réseaux sociaux**

- **DROITS DES ENFANTS**

**L'Éducation pour la
construction de la paix**

- **LIBERTÉ DE LA PRESSE**

**Combat vital pour le
droit de savoir des
citoyens**

- **SÉCURITÉ MONDIALE**

**La Paix victime du
coronavirus**

En présentant le thème du 21 septembre, « façoner la paix ensemble », le Secrétaire général des Nations Unies a déclaré: « Cette année, il est devenu plus évident que jamais que nous ne sommes pas les ennemis les uns des autres ». Pour marquer son 75^{ème} anniversaire, l'ONU a invité des millions de personnes dans le monde à échanger sur les modalités de la construction de l'avenir pacifique et prospère que nous voulons. En ces temps difficiles de distanciation physique, il est nécessaire de favoriser le dialogue et l'expression de toutes les idées et pour cela, notre voix est plus importante que jamais. S'attaquer aux vraies racines de la crise que traverse le monde, c'est à dire la financiarisation et la militarisation c'est remplacer la culture de guerre par la culture de paix : c'est la seule voie possible mais elle est bien peu évoquée. Pour que l'année 2020 soit « une année d'écoute et d'apprentissage », selon les voeux des Nations Unies, la première priorité, c'est l'éducation, notamment celle des jeunes, citoyens du monde de demain. Le droit au savoir de tous nécessite la liberté de l'information, un des piliers de la démocratie, très malmenée actuellement. Pour instaurer la Paix, ne faut-il pas développer le multilatéralisme au sein des Nations Unies ? Ce n'est qu'ensemble et en tissant des liens autour des huit domaines d'action de la Culture de la Paix que nous pourrons façoner la paix.

CULTURE DE LA PAIX

Tisser des liens et des réseaux sociaux

Progressivement le concept nouveau et innovant de Culture de la Paix et de la Non-Violence s'intègre dans les références des individus et des organisations. Pour l'ONU, la Culture de la Paix fait référence à la fois à un concept, un programme d'actions et à un réseau d'acteurs.

EN SAVOIR PLUS

- Livre blanc pour la Paix : <https://urlz.fr/dJTJ>
- Article de Roland Nivet dans la revue « Reflets » : <https://urlz.fr/dJTB>

La Culture de la Paix est définie comme « un ensemble de valeurs, attitudes, comportements et modes de vie qui rejettent la violence et préviennent les conflits en s'attaquant à leurs racines par le dialogue et la négociation entre les individus, les groupes et les États ». L'UNESCO, institution de l'ONU chargée de la mise en œuvre de ce projet, indique sur son site web que « la construction d'une Culture de la Paix et du Développement Durable est au cœur même du mandat de l'UNESCO ».

Outil de transformation sociale

Des organisations de plus en plus nombreuses¹ entendent faire de la Culture de la Paix un référentiel en matière d'action pour la paix ainsi qu'un élément d'éducation populaire à la paix. Néanmoins des interrogations subsistent sur le contenu de ce concept, sur sa portée et son utilité comme outil de transformation sociale qu'il convient d'essayer de lever. L'UNESCO en liant Culture de la Paix, Développement Durable et droits humains, montre que la Culture de la Paix constitue un outil en faveur d'objectifs divers, définis dans le cadre de huit domaines d'action, mais liés et inter-réagissant entre eux. La diversité de ces interactions au sein et entre les domaines d'action ainsi définis, constitue la condition de son efficacité, mais peut-être aussi la cause d'une certaine difficulté pour que de plus larges secteurs de la population s'imprègnent de cette notion assez complexe dans sa conception et sa mise en œuvre. Mais cette diversité est nécessaire pour s'opposer au développement d'une culture de la guerre et de la violence qui est multi-causal.

Diversité multi-dimensionnelle

En effet, la Culture de la Paix nécessite pour sa mise en œuvre de faire appel à une diversité de thèmes, d'objectifs, d'expériences, de connaissances, de savoir-faire, de compétences, de cheminements et à une diversité d'acteurs de transformation sociale individuels ou collectifs. C'est en s'appuyant sur cette diversité multi-dimensionnelle, bien mise en évidence dans les résolutions des Nations Unies, que nous pouvons espérer développer une Culture de la Paix. Il convient pour cela de favoriser les liens, les dialogues, les partenariats, les convergences avec



*Tapisserie de Jean Lurçat, le chant du monde
« L'Homme en gloire dans la paix »*

tous les acteurs qui agissent pour une société plus juste, plus solidaire, plus conviviale, plus sûre, dans le respect de la diversité des cultures tout en prenant soin de notre bien commun essentiel à savoir la planète sur laquelle nous vivons. Pour imprégner durablement et efficacement la société, la Culture de la Paix appelle à développer une éducation populaire à travers l'engagement individuel et collectif tant au niveau de la vie personnelle qu'au sein ou aux côtés d'organisations locales, nationales ou internationales qui portent les mêmes valeurs.

Tissage

Si nous devions choisir un seul terme pour qualifier la Culture de la Paix, le verbe « tisser » semble approprié, car l'objectif est bien de réaliser un tissage dense et durable de réseaux d'idées, de convergences, d'acteurs, d'initiatives en faveur de la paix autour des objectifs constitutifs des huit domaines d'action définis par l'ONU.

Le développement d'un tel tissu est nécessaire pour résister à la culture de la guerre basée sur la compétition, la concurrence, la course au profit, la militarisation des relations internationales et des esprits, pour résister aux barbaries renaissantes mais aussi pour développer les engagements et les actions pour une culture du partage, de la compassion, de la fraternité, de l'entraide et de l'amour de la vie.

Roland Nivet

¹ Comme par exemple les quelques 150 organisations membres du collectif national des « Marches pour la Paix » qui appellent à agir pour la paix, la justice sociale et les droits humains, le climat et le désarmement nucléaire le samedi 19 septembre 2020.

DROITS DES ENFANTS

L'Éducation pour la construction de la paix

Marzia Ronconi est chargée des projets Kinderrechte, sur les droits des enfants, pour SOS Kinderdorf e.V à Berlin, avec un Master en Intercultural Conflict Management après avoir mené des projets « International & Jeunesse » du Mouvement de la Paix de Bretagne Grand-Ouest. Elle décrit son parcours pour la défense des droits humains.

Antonio Guterres, Secrétaire général des Nations Unies, a déclaré en septembre 2019 : « Le conflit est la plus grande menace pour les droits des enfants... La paix reste leur meilleure protection »¹.

La première fois que je suis entrée dans la Maison de la Paix de Rennes, je me suis demandé : « Comment la Paix et les droits humains sont-ils liés ? ». Roland Nivet, Président du Comité de Rennes du Mouvement de la Paix, m'a éclairée sur leur travail en commençant par me parler des huit piliers de la Culture de la Paix².

Défendre les droits humains

C'était en 2016 et je ne savais qu'une seule chose : je voulais défendre les droits humains. En lisant les huit piliers, ces huit domaines d'action, et en prenant conscience de la manière dont cette association s'engageait pour « Renforcer la Culture de la Paix par l'éducation³ », j'ai été très satisfaite de lire : « *les droits de l'homme et la Culture de la Paix sont complémentaires ; lorsque la guerre et la violence prédominent, il est impossible d'assurer les droits de l'homme ; ...sans droits de l'homme, ...il ne peut exister de Culture de la Paix* ». Depuis lors, mon objectif est de défendre les droits humains en cultivant la paix.

Adhérente au Mouvement de la Paix en France depuis 2016, vivant actuellement en

Allemagne, je soutiens également à Berlin « SOS Kinderdorf », une organisation qui

Citoyens du monde de demain

C'est pour moi un grand plaisir de travailler avec et pour eux, sachant qu'ils sont les citoyens du monde de demain. Ce monde, pour être plus pacifique, plus juste et plus vivable, doit être construit, ou mieux, déconstruit, à partir d'aujourd'hui. Je souhaite que ces enfants luttent pour un monde où quiconque viole les droits humains ne reste pas impuni, doit faire face à la justice et payer pour ses crimes, et où la paix est un droit pour tous, où une Culture de la Paix et de la Non-Violence est la norme, plutôt que l'exception.

Notre droit à la santé ou à l'éducation, que nous considérons comme normal aujourd'hui,

a été conquis grâce à des luttes passées : dans d'autres parties du monde et même au sein de l'UE, des gens se battent pour garantir les droits fondamentaux de chacun(e).

Je suis convaincue de l'importance de l'éducation aux droits des enfants et du rôle-clé des enfants dans la construction de la paix. Une paix pour aujourd'hui et pour demain !

Marzia Ronconi

¹ www.un.org/press/en/2019/sgsm19766.doc.htm

² <https://urlz.fr/dIwh>

³ <https://urlz.fr/dIwn>

⁴ Ibid.



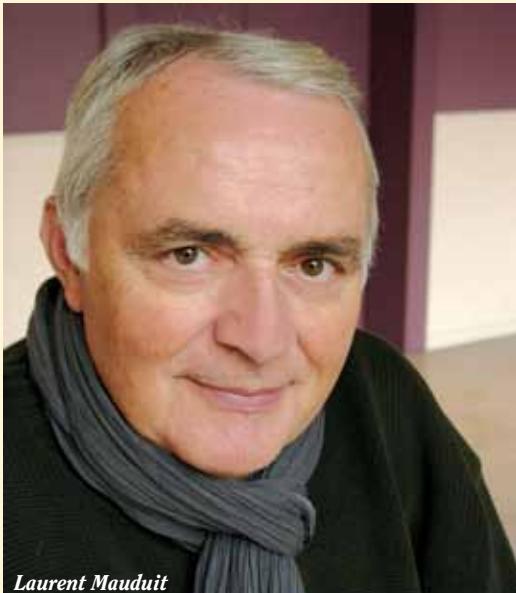
s'engage pour la promotion des droits des enfants. Je coordonne un projet sur ce sujet, j'organise des ateliers pour des enfants et leurs familles, dont beaucoup ont un passé migratoire ou connaissent des difficultés socio-économiques. A partir de ce constat, on éduque et on sensibilise aux droits des enfants. Par ces actions, on travaille aussi pour construire un monde de paix, où les droits humains sont protégés par des acteurs jeunes, voire très jeunes, qui grandissent en connaissant leurs droits. Les enfants commencent à être une partie active de la société dès leur plus jeune âge, promouvant ainsi une culture démocratique, qui est à la fois centrée sur leurs droits humains et sur une Culture de la Paix.

LIBERTÉ DE LA PRESSE

Combat vital pour le droit de savoir des citoyens

**Laurent Mauduit,
journaliste et
cofondateur de
Médiapart,
premier journal
français sans
actionnaire,
explique comment
le droit de savoir
et la liberté de la
presse, fondements
de la démocratie,
sont en régression
actuellement.**

Lne faut naturellement pas s'étonner que la liberté de l'information ait été retenue en 1999 par les Nations Unies comme l'un des huit piliers de la Culture de la Paix et de la démocratie. Car c'est indéniablement un invariant de l'histoire contemporaine : à chaque fois qu'un pays a cherché à se doter d'institutions démocratiques, le droit de savoir des citoyens a été conçu comme l'une des valeurs fondatrices. C'est vrai aux États-Unis. « *Je préférerais vivre dans un pays qui ait des journaux et pas de gouvernement plutôt que dans un pays qui ait un gouvernement mais pas de*



Laurent Mauduit

cipes s'appellent et se complètent réciproquement. La liberté de la presse à côté du suffrage universel, c'est la pensée de tous éclairant le gouvernement de tous. Attenter à l'une, c'est attenter à l'autre. »

En clair, le droit de savoir est au fondement de la démocratie, tout autant que le suffrage universel. Car le droit de vote ne vaudrait rien si les citoyens devaient voter à l'aveugle, sans rien connaître de la marche de la Cité.

Recul spectaculaire du droit à l'information

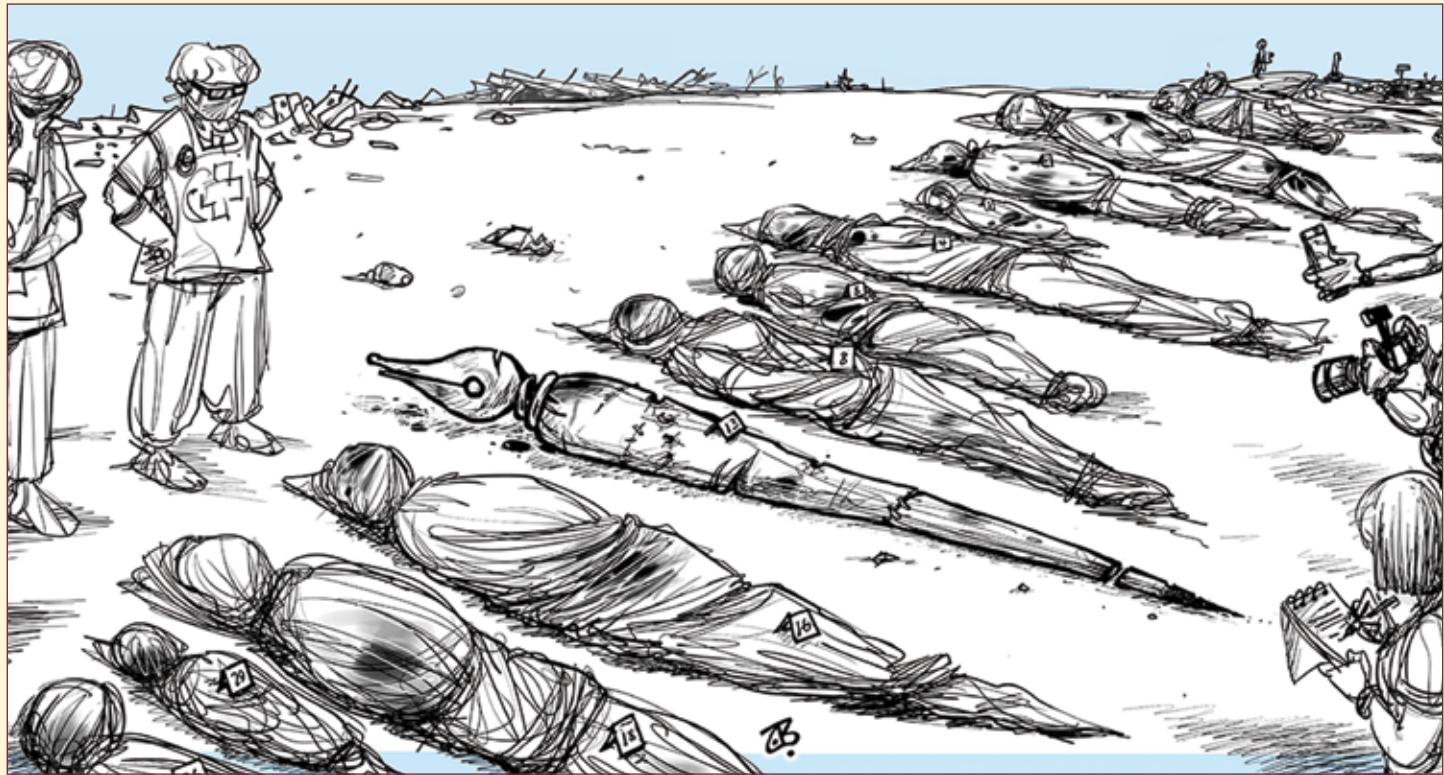
Les valeurs portées par les Nations Unies dans la résolution de 1999 s'inscrivent donc dans le prolongement des grands principes défendus par toutes les grandes démocraties, lors de leur fondation. Mais leur portée va indéniablement au-delà : elles doivent être perçues aussi comme des alertes. Car l'un des signes majeurs que de nombreuses grandes démocraties sont en crise, c'est précisément que le droit à l'information, et plus généralement le droit de savoir des citoyens a reculé au fil des dernières décennies, et parfois même de manière spectaculaire.

Le cas de la France est tristement éloquent. Car à la Libération, toutes les forces politiques, des communistes jusqu'aux démocrates chrétiens, rêvaient de mettre en pratique l'invitation faite dans son programme par le Conseil National de la Résistance (CNR) : « *rétablir la liberté de la presse, son honneur et son indépendance vis-à-vis des puissances financières* ». Et pendant un temps, c'est vers cela que le pays s'est dirigé, avec des journaux garantissant leur indépendance en se transformant en coopérative ouvrière (*Le Parisien*, *Le Courrier picard*, *Le Dauphiné libéré*...), ou avec des journaux devenant la propriété de leur journalistes (comme *Le Monde*, à partir de 1952, et vingt ans plus tard *Libération*...)

Mais très vite, en France, les vents ont tourné. Et nous avons assisté à un vaste mouvement de régression démocratique, sous l'effet d'une double normalisation : d'abord une normalisation économique, avec le rachat de toute la presse nationale et en grande partie régionale par des milliardaires (Arnault, Niel, Bolloré, Drahi, etc.) ; ensuite une normalisation éditoriale, avec un cortège de censures, de manipulations ou d'autocensures. Dans mon livre *Main basse sur l'information*, j'ai donné en 2016 un très long inventaire de ces dérives éditoriales dans

EN SAVOIR PLUS

- “Main basse sur l'information”. Éd. Don Quichotte, 2016.
- “La Caste. Enquête sur cette haute fonction publique qui a pris le pouvoir Paris”. Éd. La Découverte, septembre 2018.
- “Prédations. Histoire des privatisations des biens publics, Paris”. Éd. La Découverte, septembre 2020.
- PP N° 630 - Mars 2018 : *Une information libre pour la paix.*



de très nombreux journaux devenus la possession des puissances d'argent, mais depuis le phénomène s'est encore malheureusement aggravé.

Pour être précis, la régression démocratique que vit la France est même encore plus grave que cela, pour plusieurs raisons. D'abord, il apparaît très clairement que la radicalisation de la droite, sous la pression de l'extrême droite, a son prolongement télévisuel : une chaîne comme *Cnews*, propriété de Vincent Bolloré, accueille ainsi, sans que le Conseil supérieur de l'audiovisuel ne s'en émeuve, de plus en plus d'éditorialistes d'extrême droite qui propagent la haine ou l'islamophobie, à commencer par Eric Zemmour, plusieurs fois condamné pour provocation à la haine raciale. Et *LCI* exploite souvent le même inquiétant fonds de commerce.

En deuxième lieu, la France a connu un phénomène nouveau depuis l'accession d'Emmanuel Macron au pouvoir. Après le rachat des plus grands titres de la presse par quelques milliardaires, la nouvelle majorité a accentué la mise sous tutelle de l'information en promulguant une cascade de lois liberticides ou de mesures d'intimidation. Loi sur le secret des affaires ; loi sur les fakes news ; menaces sur la loi progressiste de 1881 qui encadre le fonctionnement de la presse ; agressions policières délibérées contre les journalistes couvrant les manifestations ; tentative de perquisition à *Mediapart* ; convocation de nombreux journalistes par la DGSI¹ : d'innombrables menaces nouvelles pèsent sur une presse déjà très peu indépendante.

Danger des géants du Web

A ce tableau sombre, il faut encore ajouter les dangers que font peser les géants du Web. Sous le prétexte fallacieux du « fact checking », plusieurs grands journaux français (*Le Monde*, *Libération*...) acceptent ainsi de travailler pour Facebook et d'être rémunéré par lui, pour vérifier des rumeurs qui circulent sur les réseaux sociaux. Ce qui est permis à un double titre : parce que cela crée une dépendance financière encore plus sulfureuse que celle de la publicité ; parce que les journalistes ne sont plus libres de leur agenda mais enfermés dans des bulles dessinées par des algorithmes mathématiques. La dépendance va encore plus loin que cela puisque la « Fondation Gates », du nom du milliardaire américain, apporte environ 1 million d'euros par an au *Monde Afrique* (filiale du *Monde*).

Menacé, comme on le voit, de très nombreuses manières, le droit de savoir nécessite donc d'être actuellement très âprement défendu. Et on devine sans grande difficulté les moyens dont il faudrait user pour y parvenir.

Les propositions ne manquent pas !

En France – mais sans conteste dans de nombreux autres grands pays –, il serait d'abord urgent de prendre des mesures pour limiter les dérives dans lesquelles est prise la vieille presse – la presse « papier ». Instauration de nouvelles normes anti-concentration plus draconiennes ; octroi aux rédactions d'un statut juridique leur conférant des droits moraux, dont le droit d'approbation ou de révocation des directeurs de la rédaction ; refonte de la loi Bichet sur la distribution des journaux...

Mais il serait tout aussi urgent de prendre des mesures radicales pour aider à l'émergence d'une presse numérique, indépendante, établissant avec les citoyens des liens nouveaux. *Mediapart*, dont je suis l'un des cofondateurs, a exploré une voie possible, en créant un fonds de dotation, le « Fonds pour une Presse Libre » (FPL), qui abrite désormais le capital de la société. Autrement dit, *Mediapart* est devenu le premier journal français sans actionnaire, propriété d'une structure non lucrative, laquelle pourra recevoir des dons défiscalisés des citoyens pour aider au développement de la presse indépendante.

Mais sûrement y a-t-il d'autres voies possibles : ce ne sont vraiment pas les propositions qui manquent ! L'heure, en tous cas, est aux inventions démocratiques : si l'on veut défendre notre démocratie, qui traverse une crise grave, il faut d'urgence s'atteler à refonder une presse libre et indépendante, à la manière de ce qu'avait fait le CNR à la fin de la dernière guerre.

Mieux que cela ! A l'heure de la révolution numérique, il serait opportun de promouvoir une grande loi progressiste, garantissant la liberté de l'information, mais aussi le droit d'accès des citoyens à tous les documents d'intérêt public.

Refonder la presse pour défendre la démocratie : c'est en somme ce à quoi nous invite, avec le recul, cette ancienne résolution de l'ONU.

Laurent Mauduit

¹ Direction Générale de la Sécurité Intérieure

La Paix victime du coronavirus

La pandémie devient, par ses effets économiques, sociaux et humanitaires, l'événement le plus important depuis la Seconde Guerre mondiale.

Ses conséquences sont imprévisibles dans la durée et l'intensité : on constate déjà des ruptures géopolitiques modifiant les équilibres internationaux et suscitant des tensions menaçantes pour la paix et la sécurité mondiale.



Au début du XXI^{ème} siècle, avec l'affaiblissement de la position hégémonique des États-Unis et la montée de nations émergentes, le monde devient pour les experts multipolaire, pluripolaire, voire apolaire, mais la pandémie a clairement accéléré une tendance à la bipolarisation entre les deux principales puissances économiques, les États-Unis et la Chine. L'Histoire ne se répète pas, mais bégaye : en témoigne la similitude des paroles de Mike Pompeo appelant, le 24 juillet 2020, le « monde libre » à « triompher » de la « nouvelle tyrannie chinoise » et déclarant que « L'heure est venue pour les nations libres de passer à l'acte » avec « une nouvelle alliance des démocraties » et celles de Churchill à Fulton, le 5 mars 1946, qui ne croit pas « que la Russie soviétique désire la guerre », mais considérant que « personne ne sait ce que la Russie soviétique et son organisation communiste internationale ont l'intention de faire dans l'avenir immédiat ni où sont les limites, s'il en existe, de leurs tendances expansionnistes et de leur prosélytisme », il juge indispensable que les « démocraties occidentales s'unissent dans le strict respect des principes de la Charte des Nations Unies ».

Les Nations Unies ignorées

À la différence de Churchill, Pompeo ne fait pas mention des Nations Unies. Incontournable en 1946, l'institution ayant pour mission de « préserver les générations futures du fléau de la guerre » peut aujourd'hui être ignorée. Elle peut l'être car ceux-là mêmes qui s'étaient dotés de la « responsabilité principale du maintien de la paix et de la

sécurité internationales », les membres du Conseil de sécurité, l'ont manipulée, paralysée, discréditée et, au-delà de déclarations de principe, rendue impuissante. Comment donner aux Nations Unies la capacité de remplir sa mission inscrite dans la Charte ? Il est un mot, bien qu'au fondement de l'ONU, qui ne figure pas dans la Charte : le multilatéralisme, cette négation de l'unilatéralisme, du bipolarisme, du multipolarisme et de toutes les formulations qui concèdent à un ou à des États le droit d'imposer au monde leur politique en raison de leur puissance économique, financière, militaire ou historique.

Multilatéralisme

Faire prévaloir le multilatéralisme au sein des Nations Unies, c'est modifier l'état du monde, ce à quoi objecte le chœur des résignés : « Foin de naïvetés, ni les gens ni les États ne sont égaux... ». Sauf que la question n'est pas de s'interroger pour savoir si le multilatéralisme peut, ou non, être institué, mais qu'il doit l'être pour préserver la paix et la sécurité internationales. Un siècle d'histoire de la SDN et de l'ONU démontre qu'une suprématie sage, n'imposant pas ses intérêts particuliers et ne dictant pas ses règles ne peut exister. Le multilatéralisme, c'est démocratiser les rapports entre les États, le puissant y reste puissant, mais aux rapports de puissance se substitue la force de la concertation.

L'idée chemine, la Journée internationale du multilatéralisme et de la diplomatie au service de la paix a été célébrée pour la première fois le 24 avril 2019. Mais il s'impose une certitude : le multilatéralisme ne sera jamais le fait de ceux qui instrumentalisent le système des relations internationales, c'est aux peuples, premières et principales victimes des guerres, que revient de l'instituer comme fondement du système des relations internationales. Contre la guerre, pour la Paix, il faut donc inlassablement, obstinément se mobiliser et unir les peuples dans la lutte pour imposer, dans le monde et à l'ONU, le multilatéralisme.

Nils Andersson

¹ Relations internationales : prévisions sur l'imprévisible ? La Pensée, n° 399, 2019.

ON PEUT AGIR SUR LES CAUSES DES GUERRES ET DES VIOLENCES... ...SURTOUT SI ON LES CONNAÎT



Toute l'année, restez branchés sur la Paix
Abonnez-vous à “Planète Paix”

Nom : Prénom :

Adresse:

Code postal : Ville :

Ci-joint un règlement à Combat pour la Paix - Planète Paix de :

CCP Chèque bancaire

Je m'abonne à Planète Paix et j'adhère au Mouvement de la Paix : **66 €**

Je m'abonne à Planète Paix pour 1 an (10 numéros) : **30 € par chèque**

j'adhère au Mouvement de la Paix par prélèvement (10,50 € par mois). L'abonnement à Planète Paix est offert

Je m'abonne à Planète Paix par prélèvement (2,50 € par mois)

Je souscris un abonnement de soutien : **65 €**

Autorisation

Paiement : (Merci de cocher votre choix)

Récurrent/répétitif
 Ponctuel/unique

Date: _____

Lieu :

Signature :

IBAN (FR= France, 1^{ère} Colonne = 2, les 5 Colonnes Suivantes = 4 Chiffres ou Lettres et la dernière = 3 Chiffres

TR

1 2 3 4

Identifiant Créditeur SEPA (ICS)

Bulletin d'abonnement à expédier
avec votre règlement en chèque à :
Planète Paix - Maison de la Paix :
9, rue Dulcie September
93400 Saint-Ouen
Tél. 01 40 12 09 12
Courriel : national@mvtpajx.org

Accord de paix : avancée vers la paix ou imposture ?

Dans le courant de l'été, l'annonce est tombée d'un accord présenté par Donald Trump comme « accord de paix historique ». Il remet en cause l'initiative de paix arabe et constitue une véritable trahison pour les Palestiniens.

Les Émirats Arabes Unis et Israël doivent signer en septembre à Washington un accord destiné à normaliser leurs relations. Une nouvelle occasion pour le Président étatsunien, en grande difficulté pour sa réélection de se rengorger ! « Normalisation » des relations entre Israël et les pays arabes, déjà en cours¹, cet accord a en fait des objectifs rien moins que pacifiques. Il s'agit pour les États-Unis de rebattre les cartes au Moyen-Orient et bouleverser les alliances au nom d'intérêts économiques et stratégiques, sans considération pour les aspirations à la paix et la sécurité des peuples, en premier lieu celles des Palestiniens. Il s'agit aussi -et surtout - d'isoler l'Iran. Il n'apportera sans doute pas d'apaisement dans cette région, au cœur des tensions internationales et plongée dans le chaos des guerres et des ingérences étrangères depuis des décennies, et crée un risque accru de guerre avec ce pays.

Il prévoit bien l'abandon du plan d'annexion des territoires occupés que Benjamin Netanyahu voulait à tout prix mettre en œuvre à partir du 1er juillet. Mais celui-ci, en grande difficulté dans l'opinion en Israël², n'est pas prêt d'y renoncer ! Il s'est empressé de déclarer qu'il ne s'agit que d'un report de ce plan : « J'ai apporté la paix, je réaliserais l'annexion ».

Véritable trahison pour les Palestiniens

Pour les Palestiniens, malgré cette clause de principe, déjà contestée par Israël même, l'accord constitue une véritable trahison. Il provoque la colère du Président Mahmoud Abbas et de toutes les forces politiques palestiniennes. Il fait voler en éclat une certaine unité de la Ligue arabe en faveur de la défense des droits du peuple palestinien et enterre l'initiative de paix arabe de 2002 conforme à la solution à deux états sur la base du droit international.

Le Secrétaire général de l'ONU a rappelé son opposition au plan d'annexion, contraire au droit international sans rappel à l'ordre d'Israël, tout en espérant que l'accord permettra de relancer les négociations de paix. Dans sa déclaration a minima, la France se « félicite » de l'accord et souhaite mollement la reprise de négociations !

Isolement du peuple palestinien

Le gouvernement israélien se sent conforté une nouvelle fois dans sa politique de répression et de négation des droits humains, à Gaza notamment. Prenant pour prétexte des ballons incendiaires et des roquettes lancées par des groupes marginaux, il a lancé une offensive meurtrière en ce temps où la situation de la population est encore aggravée par la crise du Covid. La disponibilité en électricité est réduite à trois heures par jour, les attaques contre des pêcheurs au large des côtes empêchent leur activité. Des bombardements ont touché une école³.

Dans cette situation, l'identité du peuple palestinien semble plus menacée que jamais, son isolement encore plus grand. Il lui reste quand même quelques alliés au Moyen-Orient. L'ancien émissaire algérien des Nations Unies, Lakhdar Brahimi, a lancé une initiative pour protester contre l'injustice et les atteintes aux droits du peuple palestinien.

Quant aux organisations qui agissent pour une paix juste et durable au Proche-Orient la reconnaissance par la France et par l'Union Européenne de l'État palestinien reste un exigence plus nécessaire que jamais ainsi que des engagements concrets pour faire cesser l'impunité de l'État d'Israël qui se croit permis d'enfreindre le droit international... La réaffirmation aussi que les relations internationales soient régies par les principes de la coopération et la Culture de Paix et non sur la loi du plus fort, sur fond d'affrontements et recherche d'hégémonie...

Nicole Bouëxel

¹ La Jordanie et l'Egypte ont déjà reconnu l'État hébreu. L'accord entre Israël et les EAU pourrait être suivi par d'autres (Oman, Bahreïn, Yémen, Soudan, et même Arabie saoudite) sur la base de l'hostilité à l'Iran.

² Benjamin Netanyahu est inculpé dans plusieurs affaires pour corruption, fraude et abus de confiance. Le procès qui devait avoir lieu en mai a été ajourné au 19 juillet, puis repoussé en janvier 2021 : <https://urlz.fr/dGq2>

³ Témoignages de Ziad Medoukh (18 et 21 août 2020) : www.facebook.com/ziad.medoukh

AGENT ORANGE-DIOXINE

Solidarité avec Tran To Nga dans son procès

Tran To Nga, victime de l'Agent Orange, a intenté en 2014 un procès contre dix huit firmes américaines, dont Monsanto, qui ont fourni ce défoliant à l'armée des États-Unis pendant la Guerre du Vietnam, la plus grande guerre chimique de tous les temps. Le Secrétaire général de l'AAVF¹ présente son dernier combat : le procès dont les plaidoiries sont fixées au 12 octobre.

Une catastrophe humaine et environnementale Entre 1961 et 1971, l'armée américaine a procédé à des épandages massifs de défoliants sur le Vietnam, près de 80 millions de litres (dont l'Agent Orange).

Le poison transmet la mort de génération en génération. On est à la quatrième génération de victimes. Cette catastrophe humaine et environnementale se poursuit également car la dioxine, produit très stable, ne se dégrade que lentement et s'intègre dans la chaîne alimentaire. Ses effets persistent donc dans l'environnement et affectent les habitants des zones sinistrées. L'Agent Orange-dioxine continue ainsi de provoquer des décès, de graves pathologies et des malformations à la naissance.

Enfin les plaidoiries

Les plaidoiries sur le fond du procès ont été fixées au 12 Octobre 2020 par le juge de mise en état du tribunal de Grande instance d'Évry (91). Enfin. En effet, depuis des années, les avocats des firmes chimiques ne cessent leurs manœuvres d'obstruction. Par exemple, à chaque audience, ils demandent à la combattante Tran To Nga de fournir son « contrat de travail » et ses fiches de paye en tant qu'attachée de presse sur la Piste Ho Chi Minh pour le Gouvernement Révolutionnaire Provisoire du Sud-Vietnam ! Et chaque firme réclame 200 euros par jour de retard...

Tran To Nga a perdu une fille et ses deux filles et petits-enfants sont aussi victimes du

poison. Ces plaidoiries constitueront un moment très important dans le combat de Tran To Nga, et de tous ses amis, pour que justice

pation à la Marche contre Monsanto en 2019, conférences de presse, contacts avec les élus, les associations, les syndicats et les partis politiques, les jeunes et les moins jeunes, les défenseurs de l'environnement, ceux qui agissent contre le réchauffement climatique, qui luttent pour une autre agriculture et un monde d'après qui soit différent...



lui soit enfin rendue ainsi qu'aux millions de victimes vietnamiennes de l'Agent Orange-dioxine. En effet, depuis un demi-siècle, dans le déni le plus complet, les gouvernements des États-Unis et les firmes américaines refusent la moindre réparation aux victimes vietnamiennes. Il nous faut poursuivre et développer notre soutien.

La solidarité

La solidarité, tant morale que matérielle, est efficace. Elle fait chaud au cœur de Nga dans le difficile combat qu'elle mène. Elle s'inscrit dans une longue solidarité, aux plans national et international, dont les premières manifestations remontent à 1965. Un comité de soutien à Tran To Nga dans son procès a été créé le 9 mai 2017 (le Mouvement de la Paix en est membre). Il multiplie les initiatives : conférences, interviews, articles, présence sur le web, stand à la Fête de l'Humanité, partici-

Une épopée

La vie de Tran To Nga est une épopée. La lecture de son livre « *Ma terre empoisonnée* » suffit à s'en convaincre. Une vie de combats, sur la piste Ho Chi Minh et à Saïgon, pour l'indépendance nationale du Vietnam, sa réunification et sa liberté... Comme elle le dit, son procès est son dernier combat : « *J'agis pour que les crimes de guerre et contre l'humanité des États-Unis d'Amérique ne soient pas oubliés, pour que l'ensemble de la communauté internationale se mobilise contre les écocides et les génocides* ». Le combat de Tran To Nga est un devoir universel, un devoir pour la Justice. Il est le nôtre à tous.

Tran To Nga porte avec charme son prénom, To Nga, qui signifie « belle dame ». Une « belle et grande dame ».

Jean-Pierre Archambault

¹ Association d'Amitié Franco-Vietnamienne

EN SAVOIR PLUS

- PP N°639/640 -février/mars 2019 : *Agent orange, un nouveau procès*

FACE À L'URGENCE CLIMATIQUE

Tous assignés à résistance pour la vie sur terre

Promouvoir la Culture de Paix est le sens que David Ligouy donne à sa vie. En 2018, il a parcouru sur son vélo solaire 10 000 km et traversé quatorze pays essentiellement en Europe. Ce tour se terminait à Katowice à la COP 24¹. Il a repris son tour du monde en novembre 2019 en rejoignant l'Amérique du Sud sans pouvoir participer à la COP 25 qui fut déplacée.

Planète Paix : Pour toi qui vas à travers le monde à bicyclette quelle est l'urgence ?

David Ligouy : L'urgence est d'agir pour le climat. Alors que le Traité d'Interdiction des Armes Nucléaires est proche de la ratification (44/50 pays l'ont ratifié à ce jour)², la stratégie est de rediriger les moyens colossaux voués à l'armement vers les grands projets permettant à l'humanité de vivre sur terre en paix durablement.



P.P. : Sur ton « embarcation », plutôt atypique, un slogan et un poster, pourquoi ce choix ?

D.L. : Le vélo solaire est le moyen pour moi d'échanger, de porter mon message ; « Bank on the climate » donne le ton, la stratégie. Pour comprendre, inviter à la réflexion et à l'action avec les populations rencontrées je m'appuie sur les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés par l'ensemble des États à l'ONU. Souvent l'un des objectifs prend une dimension particulière : en Argentine, l'ODD 6 « Accès à l'eau potable » a été au cœur de nos échanges avec le projet d'ouverture d'une entreprise minière nord-américaine générant une pollution de l'eau au cyanure et au mercure. La forêt amazonienne qui brûle, l'extraction peu éthique du lithium au Chili, la fonte des glaciers et les coulées de boues mortelles, des activistes qui dénoncent des droits humains bafoués... sont autant de réalités locales qui entrent en résonance avec ma démarche. La crise sanitaire mondiale a remis en évidence les grandes priorités que sont la lutte contre la pauvreté, la faim, l'accès à la santé pour tous³ (ODD 1, 2, 3). En plein Covid, au Pérou où j'ai vécu le confinement, dans les familles que j'ai cô-

toyées, la faim est plus redoutée que le virus qui fait ici aussi ses ravages sans grands moyens sanitaires.

P.P. : Ton projet initial s'est vu modifié avec la crise sanitaire mondiale, quelles sont les perspectives ?

D.L. : J'avais prévu de partir pour la Chine en cette fin de mois d'août afin de participer à la conférence sur la biodiversité. Je suis attendu en Équateur et au Mexique pour des interventions dans des associations, écoles, universités. Même si j'ai fait le choix de ne pas renoncer, de rester confiné et d'apporter aide et solidarité aux familles avec l'association Sayariy-Resurgiendo⁴ au Pérou, je poursuis mon périple. Je dois être patient car l'Équateur n'a toujours pas ouvert sa frontière avec le Pérou. Conscient de l'urgence climatique je veux contribuer à préserver la vie sur terre.

Pendant ce long confinement à Trujillo, j'ai pu éditer avec le soutien des amis pacifistes mon second carnet de voyage « Pouvoir vivre en paix, America del Sur », une autre manière d'agir puisque les nombreux ateliers dans les établissements scolaires, émissions radio et conférences ne sont plus de mise. Pourtant le temps est venu d'être tous assignés à résistance pour notre planète bleue et de nouveaux jours heureux.

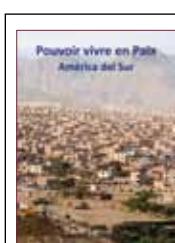
Propos recueillis par Jeannick Leprêtre

¹ Vingt-quatrième Conférence des États sur le changement climatique, décembre 2018.

² Source ONU au 20 août 2020.

³ Le professeur JF Toussaint dénonçait la mort de plus 60 000 enfants dans le monde des causes du confinement (dénutrition, manque de soins...) sur RMC le 10 août 2020.

⁴ Association œuvrant pour fournir des denrées alimentaires aux familles touchées par les risques de famine.



La vente de ce livre permet à David de poursuivre son projet. Toute commande peut être honorée en envoyant votre règlement par chèque à : Mouvement de la Paix de Bourges et du Cher, 24 rue sainte Ursule, 18000 Bourges. (10 € + 4€ de frais de port)

NEW START

Traité de désarmement USA-Russie

Dernier des grands traités de désarmement, le traité NEW START (2010-2021) est en danger :

Donald Trump menace de ne pas le reconduire en 2021.

Traité capital sur la sellette

Après la dénonciation unilatérale par les États-Unis en 2002 du Traité ABM, Anti-Balistic Missile signé à Moscou en 1972 entre les USA et l'URSS - traité interdisant le déploiement de systèmes anti-missiles, pour ne pas rendre la dissuasion nucléaire de chacun inopérante et du coup limiter la course aux armements ;

Après le retrait étasunien, en 2019, du traité FNI (Force Nucléaire à portée Intermédiaire), « la Russie ne le respectait pas... » explique Trump, traité signé en 1987 entre les USA et l'URSS, établissant la destruction totale d'une catégorie d'armes : les missiles nucléaires et conventionnels lancés depuis le sol ayant une portée de 500 à 5 500 km, - cet accord avait permis de résoudre la crise des Euromissiles des années 80 - ;

Après la dénonciation très récente par les États-Unis « la Russie trichait... », du traité « Ciel ouvert » de 2002 - cet accord entre 34 pays, dont la France qui regrette cette décision, permettait la surveillance de la totalité du territoire des États parties par des vols non armés ;

Le dernier des grands accords de désarmement USA-Russie NEW START (2010-2021) est sur la sellette. Ce traité sur les armes nucléaires stratégiques de longue portée faisait suite aux accords SART (Stratégie Arms Reduction Treaty) et SORT (Stratégie Offensive Réduction Treaty), qui réduisaient déjà substantiellement lanceurs et missiles nucléaires stratégiques.

Ce Traité est capital pour la réduction des armes nucléaires dans le monde. Il réduit

à 1 550 pour chacun des États le nombre d'ogives nucléaires stratégiques inter-continentales déployées (prêtes à l'emploi) sur des lanceurs de missiles nucléaires stratégiques, eux-mêmes limités à 700, concernant la triade nucléaire : - sol, ICBM (Missile Balistique Intercontinental) dans des silos - air, Bombarde-

Reste que la situation est grave pour la sécurité mondiale. Ces traités démantelés constituaient une architecture d'accords de désarmement, et nous ont fait passer de 70 000 ogives nucléaires du temps de la guerre froide, à 13 000 aujourd'hui. Ces démantèlements risquent de relancer la course aux armements :

relance d'ailleurs déjà actuelle du fait de l'augmentation massive des budgets militaires de l'OTAN : 1 000 Md\$ et particulièrement des seuls États-Unis : plus de 700 Md\$, pour une dépense chinoise de 250 Md\$, et russe de 60 Md\$. Il s'agit de modernisation et de renouvellement massif des missiles nucléaires stratégiques offensifs, d'innovation d'armes conventionnelles furtives et hypersoniques, de la création d'une 4^{ème} branche

militaire « Espace » dans le déploiement étasunien.

Au vu de la dépense militaire, des guerres et interventions perpétuelles, du nombre de bases militaires (700) qui l'avantage sur le terrain mondial, de l'énorme avantage quantitatif de l'armement conventionnel, des blocus et autres sanctions infligées aux pays qui ne se soumettent pas à sa volonté, c'est l'Occident Otanien, et plus particulièrement les États-Unis qui portent la responsabilité des tensions dans le monde. Une industrie basée sur l'armement a besoin d'ennemis et si l'ennemi n'existe pas, on le crée.

Aguerri Bruno

diers lourds pouvant transporter et lancer des missiles nucléaires, - mer, SLBM (Missile Balistique mer-sol stratégique) lancé par des SMLE (Sous-Marin Lanceur d'Engin). Il établit également un nouveau système d'inspection et de vérification du respect des clauses de l'accord.

Démantèlement des accords et course aux armements

Trump menace de ne pas reconduire ce traité l'an prochain, date d'échéance de l'accord, si la Chine ne l'intègre pas. Mauvais prétexte, car la Chine ne détient pas plus de missiles nucléaires (290) que la France de l'OTAN (300), source SIPRI¹, et ses missiles ne sont pas déployés, contrairement à la France, sans parler de la Grande Bretagne dotée de 200 missiles. Mais Trump oublie facilement ce qui le dérange.



¹ Institut international de recherche sur la paix de Stockholm

Immersion dans le monde de Banksy

Première exposition de cette envergure consacrée à Banksy en France. Elle offre cinquante et une œuvres encadrées prêtées par des collectionneurs anonymes et quarante deux murs peints par un collectif d'artistes tout aussi anonymes que l'artiste : une partie de l'œuvre de ce graffeur nous plonge dans son univers.

EN SAVOIR PLUS

• Espace Lafayette-Drouot
44 Rue du Faubourg
Montmartre - 75009 Paris.
Jusqu'au 31 décembre 2020

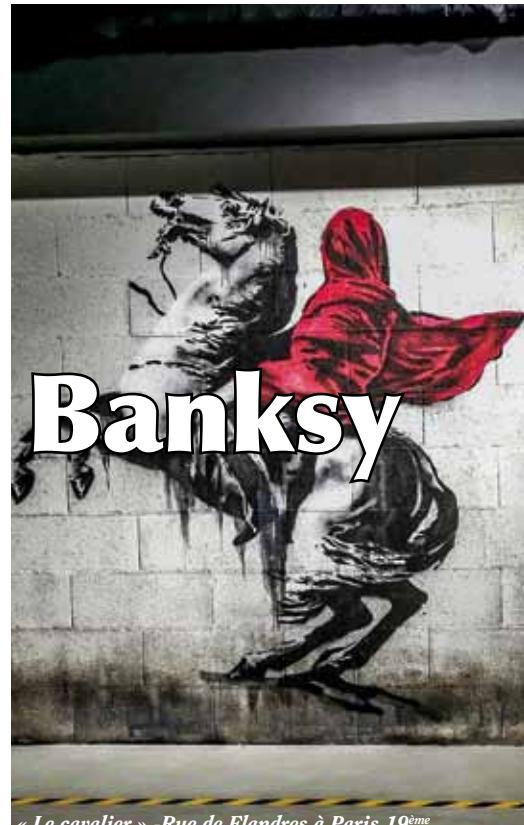
Sur les trois étages de l'espace Lafayette Drouot, 1200 m² sont consacrés à cette exposition inédite avec près de cent œuvres dont d'immenses fresques. « Banksy est un artiste tellement exceptionnel que nous ne pouvions pas faire une exposition traditionnelle avec uniquement des œuvres encadrées » explique Haziz Vardar, le responsable de ce nouveau lieu d'art contemporain à Paris. « Une quinzaine d'artistes du Street Art venus du monde entier ont réalisé cette exposition selon la technique de bombes et de pochoirs, et peut-être que, parmi eux, Banksy était là. Je ne peux pas vous dire car personne ne sait qui est Banksy » ironise-t-il.

Banksy, graffeur anglais, tient mordicus à rester anonyme, dans l'esprit du graffiti. Ses œuvres engagées et contestataires apparaissent comme par magie sur les murs les plus divers de la planète, un décor urbain et bétonné leur servant de cadre : elles sont humoristiques, parfois combinées à des slogans.

C'est un mélange d'ironie, d'irrévérence, d'humour, avec des messages libertaires, antimilitaristes, anticapitalistes ou antisystème très clairs. Le monde entier sert de terrain de jeu à ce contestataire qui colle à l'actualité : cette exposition nous permet de découvrir des chefs-d'œuvre éparsillés d'habitude aux quatre coins du monde. Par exemple sur les murs de Londres, « Kissing Coopers » les policiers anglais qui s'embrassent à pleine bouche ; sur les murs de New York, les enfants qui taguent un mur où il est inscrit que le graffiti est un crime ; sur la porte de secours du Bataclan à Paris par laquelle des spectateurs avaient pu fuir l'attaque terroriste, la figure féminine éplorée en hommage aux victimes de l'attentat du 13 novembre 2015 ; sur les murs au 41 de l'Avenue Flandre dans le 19^{ème}, la très récente œuvre du cavalier voilé ; à Bethléem l'hôtel « The Walled Off Hotel » ouvert en 2017 à quelques pas à peine du mur.

Ses personnages sont souvent des rats (anarchistes), des singes, des policiers, des soldats, des enfants, des personnes célèbres. On peut y voir le portrait de Winston Churchill dans « Turf War » transformé en icône punk à crête verte, « Consumer Jesus » ou encore le « Toxic Mary » détournant malicieusement la religion.

A ses débuts, il s'est souvent fait prendre en fla-



« Le cavalier » -Rue de Flandres à Paris 19^{ème}

grant délit et ses graffiti ont suscité de vifs débats autour de la question de savoir si c'est de l'art ou du vandalisme. Mais, en 2006, « Naked Man Hanging From Window » (Homme nu suspendu à la fenêtre) réalisée sur le mur d'un centre de santé sexuelle à Bristol, sa ville natale, a été la première œuvre d'art de rue légale au Royaume-Uni.

Oeuvres emblématiques de Banksy

De nombreuses fresques sont devenues de vraies icônes pour un appel à la paix entre Israéliens et Palestiniens. Les œuvres de Banksy s'adressent aux passants, palestiniens et israéliens qui subissent directement la présence de ce mur de 700 km. Il sait que ses images choquantes vont être diffusées à la télévision et sur internet et ainsi peut-être faire réfléchir et réagir la communauté internationale. « Flower Thrower » (Le lanceur de fleurs) est une œuvre au pochoir pour la première fois en grand format en 2003, sur le mur à Jérusalem : un jeune homme masqué s'apprête à jeter un bouquet de fleurs au lieu d'un cocktail Molotov. En 2005, Banksy en conçoit une nouvelle version sur le mur d'une station-service à Bethléem : « The Armoured Dove » représente une colombe en vol portant un rameau d'olivier dans son bec. Elle porte un gilet pare-balle en Kevlar alors qu'elle est la cible d'un sniper. Elle a été peinte à l'endroit où plus de quarante hommes ont été tués pendant la première Intifada (on peut voir les vrais impacts de balles sur le mur autour d'elle).

Avec « la câlineuse de bombe », « la fillette recouvrant une croix gammée » à Paris, l'exposition dévoile la fresque si poétique « la petite fille au ballon rouge », petite fille qui tend le bras vers son ballon rouge en forme de cœur qui s'envole avec l'inscription « il y a toujours de l'espoir ».

Édith Boulanger

Un mémorial pour la paix avec les armes des FARC

L'accord de paix signé en 2016 avec la guérilla des FARC prévoyait de créer à partir des armes des guérilleros remises à l'ONU trois monuments dédiés à la paix. La plasticienne colombienne, Doris Salcedo, a décidé de réaliser le monument de Bogota avec l'idée de faire fondre ces armes pour les convertir en un lieu de mémoire.

Au centre de Bogota, une inscription discrète : « Fragments, espace d'art et de mémoire ». La plasticienne Doris Salcedo et l'architecte Carlos Granada ont conçu le lieu à partir d'un bâtiment de pisé, murs blancs et vides, baies vitrées donnant sur un jardin tropical laissant apparaître les ruines d'un ancien édifice du XIX^e siècle. L'émotion naît du sol noir en acier : trente-sept tonnes d'armes de la guérilla sont devenues ces dalles de métal sombre et ridé qui couvrent une superficie de 800 m². L'artiste a décidé de les « plaquer » par terre pour en faire un « anti-monument ». Ce n'est ni un obélisque ni un arc de triomphe. Ne pas donner surtout une vision triomphale du passé belliqueux d'une nation : le sol est là pour marcher sans crainte et poser les bases d'une nouvelle Colombie.

Mémoire en état permanent de transformation

Pendant cinquante-trois ans, la durée du conflit, d'autres artistes pourront venir raconter leur version de la guerre sur cet espace, version qui pourra être dissonante. Ainsi pourra se poursuivre le dialogue qu'ont engagé les militaires des deux camps à La Havane. De même qu'entre les ruines qui entourent l'espace reverdit la vie, les différents espaces ont été pensés pour la germination d'expériences artistiques multiples. Le nom lui-même du monument –Fragments- a été choisi pour rappeler que chacun possède un fragment de l'Histoire.

« Fragments » est une œuvre collective. Il s'agit de souligner que la guerre est aussi inscrite dans le corps des femmes. Les dalles furent martelées par des victimes du conflit. « J'ai invité un groupe de femmes victimes de violences sexuelles à donner forme aux armes.



Le président colombien Juan Manuel Santos et l'artiste Doris Salcedo lors de la pré inauguration de « Fragments » - 2018

Pendant des jours nous avons martelé les plaques de métal pour marquer ainsi de façon symbolique la fin de la relation de pouvoir imposée par les armes ».

Comment faire œuvre de paix avec des armes ?

Cet « anti-monument » exemplaire n'a pas été exempt de polémiques. Et il est vrai que le fait de marcher sur le métal peut être vu comme une reproduction de la logique du vainqueur et du vaincu. Il ne faut pas oublier que les armes ne sont pas seulement une métonymie de la guerre mais des objets chargés de sens pour ceux qui les ont utilisées. Mais le propos de Doris Salcedo est clair : sans ignorer la blessure, il faut se concentrer sur la reconstruction de la paix « *Nous courrons le danger qu'elle ne se brise, mais nous forgeons un précédent. Nous avons détruit 37 tonnes d'armes à travers le dialogue* ». « Je crains beaucoup de choses en ce qui concerne la construction de la paix. L'une est que la société colombienne a accordé beaucoup d'attention aux FARC pendant

qu'ils combattaient. Mais dès qu'ils ont remis les armes, on les a maltraités et on n'a pas respecté les accords ». Il faut œuvrer pour que n'entrent pas en jeu la rancœur, la vengeance et l'humiliation ; pour que tous les citoyens soient gratifiés de la même considération. Un processus de paix qui, paradoxalement, a générément encore plus de crispations entre les Colombiens. Le pari n'a pas été de construire un monument mais de créer un espace de réflexion, de catharsis. C'est-à-dire de parier sur la paix.

Cette œuvre remarquable nous questionne : à quoi sert un mémorial et quelle est la forme la plus appropriée ? L'artiste a-t-il vocation à se faire archiviste, activiste ? L'essentiel est de savoir dans quelle mesure l'art peut réparer les blessures de la guerre et construire la paix. Une chose est sûre : Doris Salcedo – qui a vécu les années du conflit avec les FARC - connaît le sillage de sa flamme et la portée de sa combustion. Elle sait qu'au moins petit à petit l'art peut alerter le futur.

Martine Guillemin

21 Septembre

Journée internationale de la PAIX



CRÉONS ENSEMBLE UN MONDE DE PAIX POUR LES ENFANTS DE LA PLANÈTE

www.21septembre.org

collectif 21 septembre

Instagram Collectif_21Septembre

